

Juin 2003

Centre Technologique des Résidus Industriels

Volume 2, Numéro 6

INFOCTRI

Dans ce numéro :

Québec aura un vérificateur des forêts et la commission d'enquête aura un mandat élargi	2
Effet de la coupe forestière sur la faune : 10 ans plus	2
Support à l'implantation du projet GIR du lac Turgeon	3
La Ville de Rouyn-Noranda mise sur la gestion intégrée de ses ressources forestières.	3
Inauguration de l'usine Panesca à Val d'Or	3
Colloques et activités	4
Le MRN ferme un pont, de façon permanente, sur un chemin forestier pour des raisons de sécurité	4

Vous trouverez joint à ce bulletin la première fiche technique produit par le Centre Technologique des résidus Industriel (CTRI). Cette première fiche traite de l'éclaircie pré-commerciale tardif.

Bonne lecture!!



Bois d'œuvre : qui dit vrai ?

Le Canada a affirmé le 27 mai dernier que l'Organisation mondiale du commerce lui avait largement donné raison dans une décision provisoire sur le bois d'œuvre. « L'OMC a déclaré dans sa décision que les Américains n'avaient pas fait la preuve que nous ne respectons pas nos obligations internationales, au contraire », a commenté le ministre du Commerce extérieur Pierre Pettigrew.

Les États-Unis ont cependant revendiqué une victoire quant à un aspect de la décision : l'OMC aurait jugé que le système canadien de droits de coupe constituait une contribution financière et donc, qu'il pouvait être sujet à des droits compensatoires. L'Organisation mondiale du commerce aurait simplement rejeté la méthodologie américaine pour calculer ces droits.

« Les États-Unis ont remporté le point le plus important, a commenté un porte-parole du bureau du représentant au Commerce des États-Unis. Il s'agit d'une victoire pour l'industrie américaine du bois d'œuvre et pour l'environnement. » Ce n'est évidemment pas l'interprétation des autorités canadiennes. Monsieur André Lemay, porte-parole du ministère des affaires étrangères, a soutenu que les Américains n'avaient pas réussi à prouver que le système canadien de droits de coupe fournissait des avantages aux producteurs canadiens de bois d'œuvre. Pour sa part, M. Pettigrew a fait valoir que pour que les États-Unis puissent déclarer victoire, il fallait qu'ils puissent continuer à imposer les droits en question.

La décision provisoire du groupe de travail de l'OMC n'est pas publique. Il faudra attendre la décision finale, prévue pour le début juillet, pour connaître les motifs exacts du jugement.. Le gouvernement canadien s'attend cependant à ce que cette décision soit similaire à celle que l'OMC avait rendue en septembre dernier.

Québec aura un vérificateur des forêts et la commission d'enquête aura un mandat élargi

Afin de restaurer la confiance de la population québécoise envers le système forestier, le gouvernement québécois entend créer le poste de vérificateur des forêts. En annonçant la nouvelle, le ministre de ressources naturelles, de la faune et des parcs (MRNFP), M. Sam Hamad, a précisé, devant les membres du conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), que cette nomination sera annoncée après qu'une commission d'étude se sera penchée sur la gestion de la forêt publique au Québec.

La mise sur pied de cette commission a été annoncée par l'ancien ministre des Ressources naturelles, M. François Gendron. On lui avait confié une mission d'étude scientifique et technique tout en lui conférant un caractère indépendant. M. Hamad reprend à son compte cette orientation. Mais, il lui attribue en outre, une mission publique.

M. Gendron avait confié la direction de cette commission à M. Roger Nicolet. Le ministre responsable des Forêts, M. Pierre Corbeil, n'entend pas tourner le dos à M. Nicolet.

La commission d'enquête prévue sur la forêt québécoise aura un mandat beaucoup plus large que celui confié par le gouvernement précédent et disposera de plusieurs mois supplémentaires pour mener à bien ses travaux. Conformément au vœu des groupes écologistes, le gouvernement libéral a donc décidé de mener une vaste consultation publique sur la gestion de la forêt dans toutes ses dimensions, au lieu de se concentrer uniquement sur le calcul de la possibilité forestière pour l'industrie. Les différentes fonctions de la forêt - matière première pour l'industrie, lieu d'activités récréatives, milieu naturel à préserver, etc. - pourront donc faire l'objet d'études et de recommandations.

Source: Extrait des articles « Québec aura un vérificateur des forêts », publié dans La presse AFFAIRES.com le 8 mai 2003 et « L'enquête aura un mandat élargi et plus de temps », de Jocelyne Richer, publié sur cyberpresse.ca, le 8 mai 2003.

Soyez très vigilant en forêt, car l'indice de feu en Abitibi-Témiscamingue varie de élevé à extrême.

De plus, si vous êtes témoin d'un feu de forêt, voici le numéro à composer 1-800-463-3389 (FEUX)

Effet de la coupe forestière sur la faune : 10 ans plus tard

De 1990 à 1994, une vaste étude s'est déroulée en Abitibi-Témiscamingue pour mesurer l'effet à court terme de la coupe forestière (CPRS, coupe avec protection de la régénération et des sols) sur sept groupes d'espèces animales. Le lièvre était alors disparu des coupes récentes, l'orignal les avait délaissés et le castor pour sa part n'avait subi aucun effet. En 2002-2003, 10 ans plus tard, nous sommes retournés dans le secteur afin de suivre l'abondance de ces trois espèces et de décrire les changements survenus au niveau de la végétation.

Dix ans après coupe, le lièvre a recommencé à fréquenter les sites de CPRS. Cette utilisation n'est cependant pas homogène et semble liée au couvert latéral qui reste encore marginal à plusieurs endroits, surtout pour l'hiver. La densité des colonies de castor, quant à elle, est restée identique à celle mesurée 10 ans plus tôt. Puisque le castor s'alimente près des cours d'eau, le maintien d'une lisière boisée (bande riveraine) semble l'avoir empêché de profiter de la végétation qui s'est installée après coupe. Enfin, l'orignal est l'espèce qui montre la réponse la plus positive puisque sa densité atteint le double de celle mesurée avant coupe.

Au plan de la végétation, le couvert latéral pour le lièvre et l'orignal a augmenté depuis 10 ans dans les peuplements coupés et la production de nourriture s'est considérablement accrue. Ces changements ont été plus marqués dans les peuplements mélangés, mais les pessières noires offrent encore des conditions marginales.

Source: Les responsables de cette recherche sont François Potvin, ing. forestier et biologiste, et Réhaume Courtois, biologiste, à la Société de la faune et des parcs du Québec. Site Internet http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/etu_rec/coupe_forestiere.htm

Support à l'implantation du projet GIR du lac Turgeon

Situé à 40 km au nord-est de la Sarre, le lac Turgeon est un lieu prisé par les villégiateurs. Le territoire du projet GIR couvre une superficie d'environ 310 km² sous CAAF. Plusieurs types d'utilisateurs y sont présents dont les chasseurs, les trappeurs, les villégiateurs, le Club des motoneigistes de Villebois et Val St-Gilles, l'Association Quad d'Abitibi Ouest / Baie James, Funkski (randonnée pédestre et ski de fond), Mont Fenouillet à cheval, le conseil de bande Abitibi-winni, la Municipalité de la Baie James, la localité de Villebois, Tembec - La Sarre, Norbord panneaux - La Sarre, Norbord bois d'œuvre - La Sarre.

Les utilisateurs, autres que les compagnies forestières, appréhendent principalement les pertes de couvert forestier qui risquent d'affecter la qualité des habitats fauniques et des paysages. Les forestières, quant à elles, craignent de ne pouvoir récolter la matière ligneuse disponible. Les moyens à utiliser pour satisfaire l'ensemble des utilisateurs ont été déterminés et il ne reste qu'à définir le mode de suivi de l'entente.

Dans ce projet, le CTRI aide les utilisateurs à préciser leurs préoccupations et besoins ainsi qu'à comprendre les besoins des autres utilisateurs. De plus, il clarifie les termes et les notions discutés lors des rencontres en vulgarisant ou en donnant des explications. Il suggère des modalités applicables qui répondent aux besoins des utilisateurs et il leur explique les enjeux associés à ces modalités. Finalement, le CTRI trouve l'information scientifique, législative et autre qui pourrait être pertinente.

Source: Texte de Guylaine Bois, Biologiste au CTRI

La Ville de Rouyn-Noranda mise sur la gestion intégrée de ses ressources forestières.

Une table de concertation a été créée, regroupant les principaux utilisateurs de la forêt (groupes environnementaux, villégiateurs, autochtones, pourvoyeurs, compagnies forestières, associations récréatives, etc.). Dans un premier temps, ceux-ci ont été invités à faire part de leurs besoins et de leurs problèmes vis-à-vis de la gestion de la ressource forestière.

Par la suite, les utilisateurs de la forêt seront appelés à s'entendre sur les meilleures façons d'intervenir ensemble. Rappelons que la Ville de Rouyn-Noranda assume la gestion de 50 000 hectares de lots boisés intramunicipaux.

Source : Article paru sur le site www.quebecmunicipal.qc.ca/Cyberbulletin/, le 11 juin 2003

Inauguration de l'usine Panesca à Val d'Or

Le projet, d'une valeur totale de 1,8M\$, consiste à mettre en place à Val d'Or une usine de fabrication de marches d'escaliers modulaires en panneaux particules. La finition sera constituée d'un revêtement de bois franc collé. L'usine est entrée en phase de rodage en avril. Depuis mai, l'entreprise est active sur une base régulière tout en poursuivant son programme de formation. L'ouverture officielle de l'usine marque son entrée en production commerciale. À terme, c'est près de 30 emplois qui seront créés par ce projet.

« Cette nouvelle entreprise prend le virage de la transformation. Elle investit dans la recherche et le développement de nouveaux produits, une voie d'avenir pour maximiser l'utilisation de nos ressources naturelles et diversifier l'économie de notre région. La deuxième et la troisième transformation nous permet d'être moins vulnérables au soubresauts de l'industrie du bois et d'harmoniser notre développement. Notre gouvernement veut poursuivre les efforts nécessaires pour permettre aux régions de développer de nouvelles productions à valeur ajoutée », a précisé monsieur Pierre Corbeil.

Source : Extrait du communiqué de presse « Inauguration de l'usine Panesca à Val d'Or » par sur le site www.mrn.gouv.qc.ca

Colloques et activités (En rouge : activités en région)

Colloque sur le caribou forestier: « Comment assurer sa pérennité? »

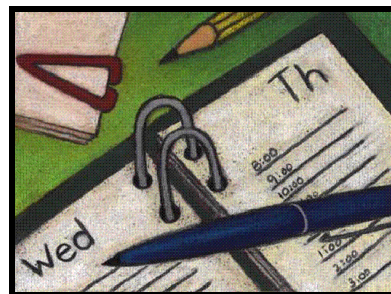
Quand et où : 11 et 12 juin 2003, à Saguenay
ou au 1-800-363-3124

Festival forestier de Senneterre

Quand et où : 26 au 29 juin 2003, à Senneterre
Pour plus d'information appeler au (819) 737-2277

Log for

Quand et où : 4 au 6 sept 2003, au centre de foires de Québec
Pour plus d'information, communiquez avec Mark Cusack au
1-888-454-7469



Congrès annuel 2003 du Conseil du peuplier du Canada : « La sylviculture du peuplier: des plantations et des forêts naturelles »

Quand et où : 16 au 19 septembre 2003, à Rouyn-Noranda
Pour plus d'information, communiquez avec Annie Desrochers au (819) 732-8809 poste 327 ou consultez le site Internet <http://www.poplar.ca/agm2003f.htm>

XII^e Congrès forestier mondial 2003

Quand et où : 21 au 28 septembre 2003, à Québec
Pour plus d'information, communiquez avec Jacques Babin (418) 694-2424 ou consultez le www.cfm2003.org

Le MRN ferme un pont, de façon permanente, sur un chemin forestier pour des raisons de sécurité

Afin d'assurer la sécurité des usagers, le ministère des Ressources naturelles, unité de gestion de l'harricana a avisé la population que le pont situé dans le canton Fonteneau au nord de la municipalité de La Morandière, sera fermé au cours du mois de mai 2003, soit:

PONT RIVIÈRE BIGNIBA

Une inspection et une évaluation de la capacité portante de ce pont par les ingénieurs civils du ministère des Ressources naturelles démontrent que ce pont présente un danger public et doit être fermé. Le Ministère demande donc aux usagers de respecter la signalisation.

Centre Technologique des Résidus Industriels

Isabelle Fortin, ing f.
Agente de développement technologique
551, 1^{ère} rue Est
Amos, Québec
J9T 2H3

Téléphone : (819) 732-8809
Télécopie : (819) 732-8805
ctri@uqat.ca

**Un lien direct avec votre
milieu forestier**